

## Renseignements et inscription

Inscriptions au plus tard la veille à 17h à l'office du tourisme (Haut-Couserans / Massat) ou sur le portable des AMC.

Pour les demi-journées "les forêts de Guzet", s'inscrire directement à l'école de ski de la station.

À l'inscription, on vous donnera le nom de l'accompagnateur responsable de la sortie ; laissez vos coordonnées pour qu'il puisse vous contacter, le cas échéant.

AMC : 06 43 94 60 88

Philippe : 06 87 84 07 99

ESF : 05 61 96 02 76

Georges-Henri : 06 88 75 00 67

OT Haut-Couserans : 05 61 96 00 01

Jonathan : 06 77 26 94 04

OT Massat : 05 61 96 92 76

Camille : 06 16 66 47 86

## Renseignements complémentaires sur notre site :

[www.am-couserans.com](http://www.am-couserans.com)

### Tarifs

#### Individuels

½ journée (tarifs ESF) et nocturne adulte : 21€\*

½ journée (tarifs ESF) et nocturne enfant (8-14 ans) : 16€\*

petite journée adulte : 22 €\*

petite journée enfant (8-14 ans) : 18 €\*

#### Groupes

-15% à partir de 7 pers

*\*matériel spécifique mis à disposition gratuitement (raquettes, bâtons)*



### Conditions générales

Les sorties sont assurées à partir de 4 personnes au tarif individuel (voir la grille des tarifs individuels). Pour un nombre inférieur à 4, nous pouvons assurer la sortie avec un supplément, à voir avec l'accompagnateur responsable de la sortie.

Le prix de la sortie doit être réglé à l'office du tourisme ou à l'accompagnateur au départ de la sortie.

Acheminement gratuit en minibus possible dans la mesure des places disponibles.

Les participants doivent être correctement équipés : gants, chaussures de marche ou bottes canadiennes (pas d'après-skis), lunettes de soleil, vêtements chauds (se renseigner auprès de l'accompagnateur responsable de la sortie en cas de doute), eau, repas tiré du sac pour les petites journées.

L'accompagnateur en montagne responsable peut annuler la sortie à cause du temps, des conditions d'enneigement ou de manque de participants. La prestation vous sera alors remboursée.

Si l'accompagnateur modifie l'itinéraire en cours de randonnée pour une raison de sécurité (temps, enneigement ou fatigue de l'un des participants), aucun participant ne pourra prétendre à un remboursement.

